



# Bulletin

ALFEDA

Parution N°2

Date septembre 2002

## EDITORIAL

**Nous espérons que la rentrée scolaire s'est bien déroulée pour vous tous, enfants et parents.**

**Voici le 2<sup>ème</sup> bulletin de l'année 2002, pour vous annoncer certains changements au niveau de notre association.**

**D'abord les nouvelles coordonnées de l'association, ainsi que la composition du bureau et du conseil d'administration.**

Puis nous évoquerons la réforme de l'AES (allocation d'éducation spécialisée), le remboursement de la deuxième prothèse pour les adultes depuis le mois de mai.

**Enfin quelques informations pratiques: le prochain stage LPC, la demande d'adhésion 2003.**

**La présidente Christine Vinciguerra**

### Changements à l'ALFEDA

#### Nouvelles coordonnées

**ALFEDA**

**52 bis rue Jeanne d'Arc  
69003 LYON**

**Téléphone : 04 72 34 09 06.**

Il n'y a plus de permanence téléphonique, mais vous pouvez laisser un message sur le répondeur et nous vous rappellerons au plus tard dans la semaine.

#### Composition du bureau et du conseil d'administration

Suite à la dernière assemblée générale, voici la composition du bureau et du conseil d'administration (CA) :

Présidente: Christine VINCIGUERRA  
Vice-présidente: Sylvie COSTANTINI  
Trésorier: Jean-Charles LÉTANG  
Secrétaire: Nicole GIRARD  
Membres du CA:  
Marie-Paule BERNARD  
Pascale BERNARD  
Myriam CHASTEL  
Jacques MONTIBERT  
Valérie RAYNAUD  
Philippe ROUX  
Rodolphe VOIRON  
Christine UZEL  
Paul VINCIGUERRA

### Réforme des compléments d'AES

Suite à l'arrêté du 29 mars 2002, il existe dorénavant 6 catégories de complément d'allocation d'éducation spéciale (AES), au lieu de 3 auparavant. Le montant de l'AES n'a pas changé. Tous les dossiers des familles bénéficiant d'un complément d'AES sont réétudiés par la CDES depuis le mois de juin. Ce réexamen devrait être terminé avant fin 2002, mais étant donné le grand nombre de dossiers à traiter des retards sont possibles. Dans l'attente de ce réexamen des dossiers, le versement de l'AES et des compléments ne changera pas, jusqu'en décembre 2002. Si votre dossier nécessite une augmentation du complément, le supplément sera versé de façon rétroactive. Et au contraire si la CDES décide d'une diminution, le trop perçu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003 vous sera alors réclamé.

Toutes les familles pouvant justifier d'un changement pouvant entraîner une augmentation de complément d'AES doivent joindre la CDES pour fournir les nouvelles pièces avant le réexamen de leur dossier.

Le texte décrivant les 6 compléments d'AES est consultable sur le site

[www.handroit.com](http://www.handroit.com) ou sur simple demande sur le répondeur.

## **Prochain stage LPC**

Il se déroulera les 16 et 17 novembre 2002, à l'Institut Jean Lonjaret à Chatillon d'Azergues.

Renseignements en joignant à Alice BAL 6 rue Pierre Blanc 69001 Lyon (04-78-28-70-57) ou sur le site Alfedda ([www.alfeda.net](http://www.alfeda.net)) : tous les formulaires de renseignement et d'inscription sont disponibles.

## **Deuxième prothèse auditive remboursée pour les adultes de plus de 20 ans**

Depuis le 8 mai 2002, La prise en charge de 2 prothèses auditives est assurée pour les adultes de plus de 20 ans. La prothèse auditive est remboursée à 65 % sur la base d'un tarif fixé à 199,71 €. L'Assurance maladie rembourse à 65 % l'entretien des prothèses auditives sur la base d'une allocation forfaitaire annuelle d'entretien, fixée à 36,59 €. Cette allocation couvre l'achat de piles ou d'accumulateurs, la fourniture de pièces détachées et les réparations. Plus de renseignements sur le site de la caisse d'assurance maladie ([www.cnamts.fr](http://www.cnamts.fr))

## **EN BREF ...**

**Le CIS (Centre d'information sur la Surdit ) :**

Voici les coordonnées du C.I.S :  
18, rue du bât d'argent 69002 LYON  
Tel : 04.72.07.97.48  
Le C.I.S sera ouvert à partir du mois de janvier le mercredi et une autre demi journée inconnue pour l'instant.

## **FORFAIT MOTAMO**

Orange propose des forfaits mensuel de 15 € pour 200 SMS, offre réservée aux personnes handicapées de l'ouïe et de la parole.

Pour plus de renseignements, consulter [www.orange.fr](http://www.orange.fr) ou au 0 800 830 800.

## **COURS DE LSF**

Une nouvelle association propose des cours, des stages intensifs et une formation continue de LSF. Depuis la dissolution de l'association LSF69, les possibilités d'apprendre la langue des signes étaient réduites. Vous pouvez contacter l'association OLSF (Objectif Langue Sourde Formation) au téléphone (numéro vert) : 0 800 302 799 ou par fax (numéro vert) : 0 800 835 860. Il faut préciser que vous êtes de Lyon. Leur adresse est :  
Tour du crédit Lyonnais  
129, rue Servient  
69326 LYON Part-Dieu Cedex 03

## **SOIREE DANSANTE DE L'ASBES**

Allez danser avec l'ASBES (Association pour une scolarité bilingue des enfants sourds) le 19 octobre 2002 à partir de 20h30, salle des fêtes de SARCEY (RN 7 en direction de Tarare). Le prix d'entrée est de 6 € par adulte et 1 € par enfant.  
Renseignements et réservation au 04 37 23 06 54 ou 06 60 27 67 21.

## **COTISATIONS 2003**

Nous vous enverrons les bulletins d'adhésion pour l'année 2003 début décembre. Si vous prenez une assurance via l'ANPEDA, attendez de recevoir le renouvellement de l'assurance pour nous envoyez ensemble votre adhésion à l'ALFEDA et l'assurance à renouveler.

## **POSTE VACANT A LA CCPE DU 5<sup>ème</sup>**

Suite au départ de Sylvie Costantini, une place pour un membre d'une association de famille d'enfants handicapés est vacante au sein de la Commission de Circonscription Préscolaire et élémentaire du 5ème arrondissement de Lyon. Si quelqu'un est intéressé par cette représentation, nous joindre sur le répondeur.